

**Son Honneur le Président:** Qu'on ouvre les portes.

[Français]

### LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

PRÉSENTATION D'UNE PÉTITION CONCERNANT LE PROJET DE LOI C-21

**L'honorable Jacques Hébert:** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 1 041 résidents de la région de Trois-Rivières, Grand-Mère et Shawinigan, province de Québec, qui s'opposent au projet de loi C-21, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage et la Loi sur le ministère et sur la commission de l'emploi et de l'immigration.

Par exception, je me permettrai de lire le texte même de la pétition.

#### PÉTITION

À L'HONORABLE SÉNAT  
EN PARLEMENT ASSEMBLÉ

La pétition des soussignés résidents du Canada, qui se prévalent maintenant de leurs droits anciens et incontestés de présenter un grief commun dans l'assurance que votre honorable Sénat y portera remède.

LES SOUSSIGNÉS DÉCLARENT HUMBLEMENT:

ATTENDU QUE:

compte tenu de la situation économique difficile dans une région durement touchée et offrant beaucoup d'emplois saisonniers de moins de vingt semaines par année, nous demandons à la ministre de l'emploi et de l'immigration, Madame Barbara McDougall, de remettre immédiatement en vigueur la norme variable d'admissibilité telle qu'elle s'appliquait en 1989.

Nous demandons également qu'elle retire temporairement son projet de loi C-21, qui prévoit une réduction dans la durée des prestations à recevoir et une augmentation du nombre de semaines pour se requalifier à l'assurance-chômage.

À ces causes, demandons... et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Et suit 1 041 noms dont je vais vous épargner la lecture.

### LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS CONCERNANT LE PROJET DE LOI C-62

**L'honorable Jacques Hébert:** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 20 résidents de la région de Châteauguay, Québec, qui s'opposent au projet de loi sur la taxe sur les produits et services.

Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 22 résidents d'Okotoks, Alberta, qui s'opposent au projet de loi sur la taxe sur les produits et services.

Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 20 résidents d'East Broughton, Québec, qui s'opposent au projet de loi sur la taxe sur les produits et services.

Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 60 résidents de Wikham, Québec, qui s'opposent au projet de loi sur la taxe sur les produits et services.

Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 19 résidents de Sherbrooke, Québec, qui s'opposent au projet de loi sur la taxe sur les produits et services.

Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 31 résidents de L'Avenir, Québec, qui s'opposent au projet de loi sur la taxe sur les produits et services.

Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 124 résidents de Brampton, Ontario, qui s'opposent au projet de loi sur la taxe sur les produits et services.

● (1540)

[Traduction]

#### LE SÉNAT

L'INTRODUCTION D'UNE LIMITATION TEMPORAIRE DE L'EXERCICE DU POUVOIR LÉGISLATIF CONCERNANT L'ADOPTION DE PROJETS DE LOI DES COMMUNES DÉCOULANT DU BUDGET—AVIS D'INTERPELLATION

**L'honorable Finlay MacDonald:** Honorable sénateurs, je donne avis que jeudi prochain, le 28 juin 1990, j'attirerai l'attention du Sénat sur l'opportunité d'introduire au Sénat, pour une période d'essai, une limitation de l'exercice du pouvoir législatif du Sénat que celui-ci s'imposera lui-même pour ce qui concerne l'adoption des projets de loi découlant du budget et reçus de la Chambre des communes, et suivant laquelle le projet de loi sera tenu pour lu une troisième fois et adopté si, après une période spécifiée commençant le jour où il aura reçu première lecture au Sénat, le Sénat n'a pas adopté une motion portant troisième lecture du projet de loi.

#### BANQUES ET COMMERCE

AUTORISATION AU COMITÉ DE SIÉGER EN MÊME TEMPS QUE LE SÉNAT

**L'honorable Sidney L. Buckwold:** Honorables sénateurs, je propose avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 45(1)a):

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à siéger à 19 heures aujourd'hui, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 76(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

**Son Honneur le Président:** La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)